



## Le Crapaud commun

Biologie et protection



karch

Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse





## Description

Le Crapaud commun, *Bufo bufo* (LINNAEUS 1758), a un corps trapu, des pattes postérieures courtes et un museau arrondi. Les yeux, très proéminents, ont une pupille horizontale; l'iris varie du doré au rouge-cuivre. La peau est verruqueuse et paraît sèche au toucher, voire même cornée chez la femelle et le juvénile. Le dessus varie, chez un même individu, du jaune pâle au gris-brun, en fonction de la saison, de la mue, du milieu, etc. Le dessous est blanc-gris, parfois moucheté. Les femelles ont fréquemment les flancs tachetés; ceux des immatures sont rougeâtres. La peau porte de nombreuses glandes, dont une paire particulièrement développée derrière les yeux (glandes parotoïdes). Le Crapaud peut sécréter un liquide blanchâtre venimeux, irritant les muqueuses de ses ennemis, y compris l'homme. De l'automne au printemps, le mâle porte des callosités foncées à trois doigts des pattes antérieures. La voix du mâle est faible (absence de sac vocal externe). La femelle est muette. La taille des femelles est nettement supérieure à celle des mâles d'une même population (par ex. 78 mm contre 65 mm pour les mâles). La taille de la sous-espèce méridionale (*Bufo bufo spinosus*) est supérieure à celle du Nord des Alpes.

## Moeurs

Le mode de vie des Crapauds communs varie en fonction du lieu de ponte qu'ils fréquentent. Après avoir hiverné dans des forêts environnantes, les Crapauds du Moyen Pays (Plateau) gagnent, en mars – avril, un lieu de reproduction constitué par un étang permanent ou un lac. Ils y séjournent durant deux à trois semaines. Le déplacement vers les lieux de ponte est massif et peut concerner des milliers d'individus. Là où une route à grand trafic coupe la voie de migration, de nombreux Crapauds sont écrasés chaque année. Les conditions idéales pour la migration, outre la saison, sont la pluie et une température supérieure à 5 °C en début de nuit. La distance parcourue diffère selon les populations et les individus ; elle est habituellement de quelques centaines de mètres à un kilomètre. Les zones d'estivage sont souvent encore plus éloignées du lieu de ponte, notamment pour les femelles (jusqu'à 3 km). Les Crapauds effectuent en effet une partie de leur déplacement migratoire durant l'automne précédent. Pendant la migration, les mâles bondissent sur tout objet en mouvement présentant une taille appropriée. Il est ainsi fréquent que des femelles finissent leur périple vers le plan d'eau en portant un mâle sur leur dos. Après 5 à 15 jours passés dans l'eau, la plupart des couples fraient durant une semaine dans un même secteur. Il s'agit le plus souvent de la ceinture de roseaux, là où l'eau a une profondeur de 60 cm environ. Lors de la ponte, le mâle ensemece les ovules au moment même où la femelle les émet en deux cordons.

Entre les pontes (**une dizaine**), le couple se déplace **pour amarrer** les cordons d'oeufs à des végétaux ou, **à défaut**, à des pierres ou des branches. Après la ponte, les Crapauds regagnent les forêts. A partir de mai, durant les nuits pluvieuses où la température dépasse 12 °C, le Crapaud se met en chasse, recherchant essentiellement des arthropodes et des lombrics, sans négliger d'autres occasions de faire bombance, le long d'un chemin de fourmis par exemple. Les quartiers d'été d'un Crapaud commun ne dépassent guère 100 m<sup>2</sup> et sont souvent partagés avec d'autres individus. La fidélité au territoire peut durer des semaines, des mois, voire d'une année à l'autre. Les callosités des mâles régressent fortement au début de l'été, mais se développent à nouveau dès le mois d'août. Nombre de Crapauds se rapprochent déjà des lieux de ponte en septembre; en octobre, ils s'enfouissent dans le sol forestier pour hiverner. Les individus qui se comportent ainsi se caractérisent par leur fidélité au lieu de ponte,





qui perdure même si le site subit des atteintes le rendant impropre à la ponte. Le transfert de telles populations par l'homme n'est pas aisé: il faut contraindre les individus à demeurer sur le nouveau site jusqu'au moment de la ponte. Il semble que seule la descendance y revienne ensuite, quelques années plus tard. Le Crapaud commun adopte un comportement différent, proche de celui du Crapaud calamite (*Bufo calamita*), lorsqu'il fréquente certains lieux de ponte particuliers, tels que des sites se modifiant fréquemment ou étant peu adaptés à la ponte massive: gravières, plans d'eau de zones alluviales, gouilles résiduelles d'étangs comblés, voire même ruisseaux au Sud des Alpes. La période de reproduction se prolonge, et les mâles, dont l'arrivée est nettement moins synchronisée, émettent le cri d'appel, doux, rarement entendu dans les autres populations. Le cri habituel du Crapaud, à la sonorité métallique, est un cri de libération, émis au moindre contact, au printemps. Dans les plans d'eau où les Crapauds pondent en masse, on peut observer par la suite de vastes bancs de têtards à la peau d'un noir de jais. Celle-ci contient une substance qui fait fuir tous les autres têtards lorsqu'elle est libérée dans l'eau, par exemple suite à une blessure infligée par un prédateur. Vers la fin juin, les crapelets issus de pontes d'avril et longs de 1 cm à peine quittent le plan d'eau, souvent de jour. Ce déplacement peut être massif certaines années. Le juvénile acquiert le mode de vie nocturne des adultes après quelques semaines. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 3 à 5 ans. La plupart des femelles ne se rendront qu'une fois au lieu de reproduction, alors que les mâles le font généralement à plusieurs reprises.



## Distribution, menaces et protection

En Europe, le Crapaud commun est bien répandu, à l'exception du Nord de la Scandinavie et de nombreuses îles. En Suisse, il abonde en dessous de 1500 m d'altitude, mais on peut le rencontrer jusqu'à 2200 m. Bien que l'espèce vive essentiellement dans les forêts, hormis à la période de la reproduction, on trouve aussi des individus dans des zones ouvertes, des jardins et des zones bâties. La fidélité aveugle du Crapaud à son lieu de ponte constitue un atout pour la protection de l'environnement. En effet, la plupart des étangs et des rives de lacs où il pond sont considérés comme sites à valeur paysagère élevée, bénéficiant ainsi d'une certaine protection. Avec 2500 lieux de ponte, le Crapaud n'est pas particulièrement menacé en Suisse. Il régresse pourtant sensiblement. En effet, la fidélité au lieu de ponte peut aussi constituer un désavantage; ainsi, la destruction d'un site peut entraîner l'extinction de toute une population si aucun site de remplacement n'est proche. L'aptitude à la colonisation de nouveaux plans d'eau est faible; elle s'effectue de manière hésitante et la constitution d'une population stable peut nécessiter des dizaines d'années. L'irruption massive de Crapauds dans un plan d'eau apparemment nouveau, dans une gravière par exemple, s'explique souvent par l'existence d'un ancien lieu de ponte détruit quelques années auparavant. De nos jours, le rythme de la modification du paysage par l'homme dépasse les capacités d'adaptation du Crapaud commun;

l'apparition et la disparition des plans d'eau (gravières) se succèdent trop rapidement pour permettre à l'espèce de coloniser les nouveaux sites. La mortalité sur les routes est un deuxième facteur portant atteinte aux populations; ce phénomène est encore aggravé par la fidélité au lieu de ponte et par l'importance des déplacements migratoires.

Les hécatombes touchent tant les juvéniles quittant le plan d'eau que les adultes lors de leurs déplacements vers les lieux de ponte et les zones d'estivage. Les pertes sont particulièrement importantes lorsqu'une route à fort trafic coupe une voie de migration à proximité du plan d'eau où les animaux se concentrent. Dans ce cas, des populations peuvent être anéanties par une route si le lieu de ponte n'est abordé que par un côté. Ce peut être le cas de sites en bord de lac ou proches d'une rivière.

Les moeurs du Crapaud commun nécessitent la protection de l'espèce au niveau des populations. La priorité est à la préservation des lieux de ponte, en prêtant une attention particulière à ceux qui n'ont aucune valeur paysagère apparente, les gravières notamment. La mortalité sur les routes peut être diminuée par diverses interventions ciblées, souvent à combiner entre elles.

On consultera à ce sujet les publications du karch «Amphibien und Verkehr», I, II et III (Amphibiens et trafic, I, II et III, en allemand seulement).



karch

Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Auteur: Hans Heusser

Adaptation française: Philippe Fallot, Marcel S. Jacquat

Photos: Kurt Grossenbacher, Andreas Meyer

Editeur: karch, Passage Maximilien-de-Meuron 6, 2000 Neuchâtel

www.karch.ch

Mise en page: nulleins kommunikationsdesign, berne

© karch, mars 2007

